

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
28 mars 2014
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-huitième session
Point 36 de l'ordre du jour
Question de Palestine

Conseil de sécurité
Soixante-neuvième année

**Lettre datée du 26 mars 2014, adressée au Secrétaire général
par les Représentants permanents de l'Indonésie et du Japon
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration commune issue de la deuxième réunion ministérielle de la Conférence sur la coopération entre les pays d'Asie de l'Est pour le développement de la Palestine (voir annexe), publiée le 1^{er} mars 2014 à Jakarta.

Inaugurée par le Japon à Tokyo en février 2013, la Conférence a pour objectif de mobiliser et de diffuser auprès des pays d'Asie de l'Est des données d'expérience en matière de développement économique et des ressources au service du développement de la Palestine. À la deuxième réunion ministérielle, qui s'est tenue le 1^{er} mars à Jakarta sous la coprésidence de l'Indonésie, de la Palestine et du Japon, les participants ont réaffirmé leur ferme volonté de soutenir le développement de la Palestine, notamment par le renforcement de capacités et la revitalisation des conditions propices à l'activité économique. Ils ont également souligné que la Conférence pouvait utilement servir à promouvoir l'appui aux Palestiniens.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 36 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent du Japon
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Motohide **Yoshikawa**

Le Représentant permanent
de la République d'Indonésie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Desra **Percaya**



Annexe à la lettre datée du 26 mars 2014 adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Indonésie et du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

Deuxième Conférence sur la coopération entre les pays d'Asie de l'Est pour le développement de la Palestine

Jakarta, 1^{er} mars 2014

Déclaration commune

Partenariat des pays d'Asie de l'Est pour la Palestine

Nous, Ministres et fonctionnaires de haut rang de pays d'Asie de l'Est et de la Palestine, et représentants de pays et d'organisations internationales participant au processus de paix au Moyen-Orient et au développement de la Palestine, nous sommes réunis à Jakarta le 1^{er} mars 2014 à l'occasion de la deuxième Conférence sur la coopération entre les pays d'Asie de l'Est pour le développement de la Palestine.

Nous avons rappelé la déclaration du Président de la République d'Indonésie, selon laquelle l'Indonésie continuera d'apporter son appui au développement national de la Palestine et à la lutte que mène cette dernière pour devenir un pays souverain et un membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies. L'objet de la Conférence est de renouveler l'engagement qui a été pris d'apporter à la Palestine l'appui nécessaire pour qu'elle soit en mesure de fournir des services essentiels à son peuple.

Nous avons également rappelé la déclaration du Premier Ministre de la Palestine, dans laquelle il a de nouveau été affirmé que la Conférence incarnait parfaitement toutes nos aspirations concernant l'édification de l'État palestinien. Il convient de considérer la Conférence comme un cheminement collectif, qui reconnaît l'importance de la mobilité des Palestiniens, qui favorise le renforcement de nos capacités et nous permet d'agir davantage dans un contexte économique mondial en évolution permanente. Dans le cadre de la Conférence, nous continuerons à former des partenariats entre les sphères économiques et politiques et à échanger des connaissances. Au terme de la Conférence, le Premier Ministre a dit espérer que cette action concertée permettrait d'assurer un avenir meilleur au peuple palestinien.

Au cours de la réunion, nous avons :

- Réitéré l'engagement pris par les pays d'Asie de l'Est et des organisations internationales d'apporter un appui à la Palestine et au processus de paix en cours au Moyen-Orient, en soutenant le développement de la Palestine, y compris le renforcement des capacités et la revitalisation des conditions propices à l'activité économique, aux fins du règlement prévoyant deux États, sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU et de l'Initiative de paix arabe;
- Souligné que la Conférence est un lieu où échanger des données d'expérience, promouvoir l'appui aux Palestiniens, y compris les réfugiés palestiniens, et renforcer les initiatives et processus actuellement menés au service du développement de la Palestine;

- Rappelé les conclusions de la première réunion de la Conférence, tenue à Tokyo le 14 février 2013, au cours de laquelle les participants ont reconnu l'importance et le potentiel politiques et économiques des pays d'Asie de l'Est, ce qui leur permet d'avoir un rôle encore plus constructif, et envisagé de tenir des consultations régulières, auxquelles pourraient participer leurs organismes d'aide, afin que les Palestiniens bénéficient d'une assistance plus efficace, par les moyens suivants :
 - En insistant sur le rôle du secteur privé dans le développement économique palestinien;
 - En encourageant la coopération dans le cadre des accords de coopération trilatérale existants afin de mettre en œuvre en Palestine de nouvelles activités multidimensionnelles de renforcement des capacités;
 - En envisageant d'éventuelles mesures à prendre, à savoir veiller à ce que les Palestiniens dirigent eux-mêmes tous les programmes de renforcement de capacités entrepris, établir quels moyens et quelles données d'expérience les pays d'Asie de l'Est peuvent proposer, assurer la coordination entre la Palestine et les acteurs internationaux au service du développement de la Palestine et veiller à ce que les résultats obtenus grâce aux programmes soient durables.

Et par la présente déclaration :

1. Nous félicitons de la tenue de la réunion consacrée à la coordination de l'aide et de celle consacrée à la promotion du secteur privé, et reconnaissons l'importance des documents issus de ces réunions (voir annexe I).
2. Nous félicitons de la mise en commun des connaissances et des données d'expérience relatives au développement économique, institutionnel et social des pays d'Asie de l'Est, qui vise à aider l'édification de l'État de Palestine en fonction des priorités nationales.
3. Souhaitons répondre à d'autres besoins des Palestiniens, par exemple pour la mise en place d'institutions, le développement local et l'appui financier.
4. Accueillons avec satisfaction les contributions à l'établissement de programmes de mise en valeur des ressources humaines dans des domaines en rapport avec l'expérience des pays d'Asie de l'Est et les moyens dont ces derniers disposent et conformément au Plan national de développement de la Palestine. La liste des programmes de mise en valeur des ressources humaines en Palestine, comprenant des domaines cibles, est jointe (voir annexe II).
5. Nous félicitons des engagements pris par le Japon, l'Indonésie et la Banque islamique de développement dans le cadre des programmes visant à promouvoir le secteur privé en Palestine (voir annexe III) et encourageons les pays d'Asie de l'Est et les organisations internationales à établir des programmes dans ce domaine.
6. Soulignons que le montant total des contributions annoncées par les pays et les organisations internationales participants en vue d'appuyer le développement de la Palestine a atteint 210 millions de dollars depuis la première Conférence.

7. Apprécions l'initiative prise par l'Indonésie de commencer à promouvoir le développement du secteur privé en Palestine dans cinq domaines d'activité – le tourisme, l'industrie légère, l'agriculture, les technologies de l'information et de la communication et les infrastructures (domaines figurant dans le Plan palestinien de développement national) –, en organisant les 1^{er} et 2 mars 2014 un salon professionnel, qui devait permettre de constituer des réseaux relationnels et de procéder à des échanges de missions d'entreprise entre la Palestine et les pays d'Asie de l'Est. Les participants se félicitent à cet égard de la participation et de la contribution du secteur privé palestinien, des pays d'Asie de l'Est et des organisations internationales au salon professionnel.

8. Nous félicitons des efforts déployés sans relâche au service de la coopération trilatérale entre le Japon et l'Indonésie, le Japon et la Malaisie et le Japon et Singapour en fonction des domaines dans lesquels une assistance doit être apportée en priorité pour mettre en valeur les ressources humaines en Palestine, qui sont indiqués à l'annexe II. Les participants ont également salué les nouveaux projets de coopération trilatérale menés par les pays suivants : i) l'Indonésie et la Thaïlande; ii) le Japon et l'Indonésie; iii) le Japon et la Malaisie; iv) le Japon et la Thaïlande.

9. Nous félicitons que la Banque islamique de développement, l'Agence japonaise de coopération internationale et le Ministère palestinien de la planification et du développement administratif aient créé un mécanisme destiné aux programmes de renforcement de capacités de la Conférence, qui vient compléter les mécanismes existants.

10. Engageons la société civile et les organisations non gouvernementales des pays d'Asie de l'Est de se mobiliser davantage et prions l'organisateur de la troisième Conférence de les inviter à y assister, à faire part de leur expérience et à contribuer à l'assistance apportée à la Palestine.

11. Organisons des réunions de travail entre pays intéressés, en particulier avec l'organisateur des prochaines réunions relatives à la Conférence, pour donner suite aux mesures prises et aux questions traitées lors de la précédente réunion, ainsi que pour préparer les prochaines réunions de la Conférence.

12. Préconisons un partenariat plus large avec les organisations internationales qui œuvrent en faveur de l'indépendance et de l'autonomie de la Palestine et du processus de paix au Moyen-Orient, pour favoriser la coopération avec des initiatives internationales, y compris des petits projets locaux et rapides axés sur des collectivités palestiniennes et l'Initiative économique palestinienne menée par le bureau du représentant du Quatuor. Les participants remercient à cet égard le Japon de s'être engagé à verser 20 millions de dollars pour les projets locaux.

Les participants réaffirment que la Conférence permettra d'avoir des échanges de vues, de mettre en commun des données d'expérience, et de renforcer les initiatives et processus déjà entrepris par des pays de l'Asie de l'Est en matière d'assistance au développement de la Palestine. La Conférence constituera en outre un moyen efficace de renforcer la coopération en matière de développement entre les pays d'Asie de l'Est à l'appui des Palestiniens, y compris les réfugiés palestiniens.

Les participants remercient l'Indonésie d'avoir accueilli la deuxième Conférence.

Annexe I

Document final pour la mise en valeur des ressources humaines en Palestine

Réunion de la Conférence consacrée à la coordination de l'aide

1. Alors que le processus de paix au Moyen-Orient a récemment progressé, les participants ont confirmé qu'ils étaient fermement résolus à contribuer à l'instauration de la paix au moyen de la solution à deux États, comme le prévoient les résolutions de l'ONU sur le sujet et l'Initiative de paix arabe, en favorisant un développement économique et social viable en Palestine. Ils ont souligné à cet égard que le renforcement de la Conférence permettait à ceux qui y prenaient part de jouer un rôle encore plus important dans le développement de la Palestine.

2. Les participants ont estimé être en mesure de contribuer à l'édification d'un État palestinien en mettant en commun leurs données d'expérience et les enseignements qu'ils ont tirés du développement économique qu'ils ont eux-mêmes connu ces dernières décennies. Ils encouragent à cet égard les autres pays à participer à la Conférence et à renforcer l'efficacité de l'assistance qu'ils apportent à la Palestine.

3. Les participants considèrent en particulier que la coopération entre les pays d'Asie de l'Est est un moyen utile d'apporter à la Palestine un appui dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines. Ils se sont dits disposés à continuer de mettre en commun leurs pratiques optimales dans le cadre de réunions consacrées à la coordination de l'aide et de programmes visant à accroître l'efficacité et l'efficience de la coopération. Ils se sont en outre vivement félicités des efforts qui ont déjà été déployés en matière de coopération bilatérale, trilatérale et multilatérale en faveur de la Palestine.

4. Les participants ont estimé que la réunion de coordination de l'aide de la Conférence pourrait servir d'instance de coordination de l'assistance qu'ils apportent à la Palestine dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines, en faisant correspondre les besoins d'assistance de la Palestine avec les ressources que peuvent lui apporter les participants. La réunion de coordination de l'aide aide également les participants à optimiser les effets synergiques résultant de l'assistance et à éviter que certains de leurs projets se chevauchent.

5. Les participants ont salué l'initiative de la Banque islamique de développement et de l'Agence japonaise de coopération internationale, qui ont mis au point un mécanisme de coordination de la Conférence en faveur de la coopération technique pour le renforcement de capacités en Palestine, en collaboration avec le Ministère palestinien de la planification et du développement administratif et les participants.

6. Les participants se sont félicités que la Palestine ait présenté, lors de la réunion, la liste des priorités en matière d'assistance à la mise en valeur des ressources humaines. Compte tenu des atouts et avantages comparatifs que chacun d'entre eux possède en matière d'assistance à la Palestine, les participants ont fait part de leur détermination à faire tout leur possible pour mettre au point des projets d'assistance répondant aux priorités de la Palestine, y compris l'appui aux réfugiés

palestiniens, priorité définie en coopération avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

7. Les participants ont décidé de s'efforcer de déterminer un nombre d'activités de renforcement de capacités à mener afin d'appuyer la mise en valeur des ressources humaines en Palestine. L'objectif fixé par les participants sera présenté lors de la deuxième réunion de la Conférence qui se tiendra en Indonésie en 2014.

8. Les participants ont souligné qu'il importait de tenir régulièrement des réunions de coordination de l'aide sous l'égide de la Conférence afin de renforcer l'assistance apportée à la Palestine et d'examiner les progrès accomplis par chaque participant en matière d'assistance dans le cadre de la Conférence.

9. Ce forum renforce et honore les mécanismes déjà mis en place entre la Palestine et les participants.

Au 29 novembre 2013

Document final pour la mise en valeur des ressources humaines en Palestine

Domaines prioritaires d'assistance

<i>Secteur</i>	<i>Pays</i>
Eau	Japon, Indonésie
Tourisme et antiquités	Japon, Thaïlande
Agriculture	Japon, Thaïlande, Indonésie, Malaisie
Gouvernance locale	Japon, République de Corée
Économie (notamment petites et moyennes entreprises)	Japon, Thaïlande, Indonésie, Malaisie
Formation professionnelle	Thaïlande
Finance	Japon, Malaisie
Éducation	Singapour
Technologies de l'information et de la communication	Indonésie, République de Corée

Note : D'autres secteurs seront ajoutés à cette liste à mesure que les pays annonceront des possibilités d'élargissement de l'assistance.

- Les participants à la Conférence peuvent intervenir dans les secteurs recensés dans le tableau ci-dessus. Les membres sont libres de se joindre à des groupes ou de s'en retirer en fonction de leur propre politique en matière d'assistance.
- La coordination au sein de chaque groupe sera assurée par un pays qui sera désigné en temps voulu.

Documents finals de la réunion de la Conférence consacrée à la promotion du secteur privé

Tokyo, le 3 décembre 2013

1. Historique

a) La première réunion de la Conférence sur la coopération entre les pays d'Asie de l'Est pour le développement de la Palestine, qui a eu lieu à Tokyo les 13 et 14 février 2013, a donné l'occasion de mettre en lumière les besoins de la Palestine et l'expérience de l'Asie dans le domaine du développement économique, et de mobiliser des ressources auprès des pays participants.

b) La situation politique a quelque peu évolué depuis la dernière réunion, les négociations directes entre Israël et la Palestine ayant repris le 29 juillet 2013. Malgré le regain d'espoir quant à la possibilité de parvenir à un accord sur le statut final, la stabilité budgétaire, la vigueur économique, l'accès aux marchés et le développement équitable sont des conditions nécessaires à l'instauration d'un État palestinien souverain. Plusieurs nouvelles initiatives internationales sont à l'examen et les donateurs envisagent de nouvelles contributions depuis la reprise des pourparlers de paix.

c) La réunion de la Conférence consacrée à la promotion du secteur privé s'est tenue dans ce contexte les 2 et 3 décembre 2013 à Tokyo. L'objectif était de définir des moyens de renforcer l'économie palestinienne et son secteur privé, ainsi que d'établir et de consolider les relations commerciales entre la Palestine et d'autres participants à la Conférence.

d) La participation de l'Inde à la réunion consacrée à la promotion du secteur privé a été vivement appréciée par la Palestine et d'autres participants, et l'Inde est invitée à participer aux futures réunions de la Conférence.

e) Des représentants du secteur privé ont également participé à la réunion et enrichi les débats. Des représentants des Gouvernements américain, australien et norvégien et du Bureau du représentant du Quatuor étaient également présents à titre d'invités d'honneur.

2. La conjoncture en Palestine

a) Le représentant de la Palestine a abordé en détail la situation économique de la Palestine, en soulignant la grave crise budgétaire actuelle, le taux de chômage élevé et la faible croissance du produit intérieur brut. Pour remédier à ces difficultés, trois objectifs stratégiques économiques ont été définis : i) diversifier l'économie; ii) instaurer des conditions propices à l'activité commerciale et aux investissements; iii) donner aux institutions les moyens de faciliter le développement économique et d'encadrer les marchés.

b) Le représentant de la Palestine a donné un aperçu des mesures que le Gouvernement palestinien a prises pour atteindre ces trois objectifs.

c) Le représentant de la Palestine a rappelé les restrictions imposées aux investissements étrangers en Palestine, en particulier dans la zone C et à Jérusalem-Est, du fait de l'occupation israélienne. Il a cependant indiqué que d'immenses

possibilités de développement économique et d'investissements privés existaient en Palestine et pourraient être exploitées à condition que les restrictions israéliennes soient levées et que des conditions favorables soient mises en place. Il faut espérer que la situation politique actuelle et la reprise des pourparlers de paix ouvriront de nouvelles perspectives.

3. Résumé des débats

a) Les participants ont estimé qu'il fallait appuyer l'édification de l'État palestinien, qui doit s'accompagner d'une bonne santé budgétaire, de la diversification de l'économie, de la compétitivité commerciale du secteur privé et de ressources humaines compétentes.

b) Les participants ont fait part de leur intention d'aider la Palestine à développer son secteur privé et à promouvoir les investissements et les échanges commerciaux entre la Palestine et d'autres participants à la Conférence. Le renforcement de ces relations commerciales est bénéfique et souhaitable pour toutes les parties concernées.

c) Les participants ont procédé à un échange de vues sur l'intérêt qu'il y a à prendre les mesures suivantes en faveur de la Palestine :

- Envisager les ouvertures économiques, en ce qui concerne à la fois les investissements et le commerce;
- Définir des moyens de faciliter l'activité du secteur privé;
- Étudier d'éventuelles mesures d'incitation financière susceptibles d'attirer des investissements;
- Aider à mettre en place les capacités humaines et institutionnelles palestiniennes nécessaires à la promotion de l'activité commerciale;
- Contribuer à étendre les relations internationales du secteur privé palestinien et son accès aux marchés internationaux;
- Aider la création d'entreprises par des Palestiniennes.

d) Le représentant de la Palestine a indiqué que le tourisme, l'agriculture, les technologies de l'information et de la communication et l'industrie légère pouvaient être des secteurs cibles présentant un fort potentiel de développement, du moins à court et à moyen terme.

e) Les participants ont fait part de leur intention d'examiner à cette fin les possibilités de coopération avec des ministères, organisations, services, institutions et initiatives, ou d'appui à ces derniers. Parmi ces organisations et institutions figurent la Chambre de commerce, l'Agence palestinienne pour la promotion des investissements, la Direction palestinienne des parcs industriels et zones franches, l'organisme PalTrade et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

4. Activités à mener à l'avenir

Les participants confirment que les mesures suivantes pourraient permettre de renforcer le secteur privé palestinien ainsi que les relations économiques entre l'Asie et la Palestine :

a) *Renforcement de capacités*

Au moyen de mesures de renforcement de capacités, y compris de programmes de formation, les participants asiatiques s'efforceront de faire bénéficier la Palestine de l'expérience, des enseignements et du savoir-faire qu'ils ont acquis en matière de politiques économiques et budgétaires propices au développement du secteur privé. Conscients de la nécessité de donner effet au programme d'action de la Conférence, les participants ont accueilli avec satisfaction la proposition présentée conjointement par le Ministère palestinien de la planification, l'Agence japonaise de coopération internationale et la Banque islamique de développement, qui entend doter l'alliance d'un mécanisme multilatéral permettant d'apporter une aide efficace et effective au développement de la Palestine. Le mécanisme qu'il est ainsi proposé de créer et qui vient s'ajouter au mécanisme existant devrait permettre de recueillir beaucoup de ressources et de compétences auprès des gouvernements des pays participant à la Conférence, des organismes de développement, d'entités du secteur privé et de la société civile, ainsi que d'autres partenaires régionaux et internationaux, et de se servir de ces ressources pour répondre aux besoins prioritaires des Palestiniens en matière de développement humain.

b) *Renforcement des relations économiques entre l'Asie et la Palestine*

- Les participants à la Conférence s'efforceront d'organiser dans leur pays des manifestations – des salons professionnels par exemple – visant à faciliter le commerce.
- Les participants à la Conférence comptent organiser des ateliers qui permettront d'étudier les perspectives commerciales et de trouver des moyens de faciliter l'activité commerciale. Le Ministère de la planification et du développement administratif, le Ministère de l'économie nationale, les autorités monétaires palestiniennes, l'Agence palestinienne pour la promotion des investissements et la Chambre de commerce palestinienne figurent parmi les organismes qui seront invités à ces séminaires. Le Ministère de la planification et du développement administratif sera chargé de faire participer tous les organismes palestiniens concernés.
- Le Gouvernement indonésien a fait savoir qu'il organiserait un salon professionnel en marge de la deuxième réunion de la Conférence, qui se tiendra en mars 2014.
- Des fonctionnaires palestiniens chargés des investissements étrangers se rendront dans des pays d'Asie pour favoriser les investissements asiatiques en Palestine avec l'appui des pays concernés.
- La Banque islamique de développement envisagera de mettre en place des mesures d'appui visant à favoriser les investissements et des activités de marketing en Palestine.

- La Conférence envisagera la possibilité d'établir un mécanisme de facilitation des investissements et du transfert de technologies de l'Asie à la Palestine.
- Les participants à la Conférence envisageront de coopérer avec des initiatives en cours visant à stimuler l'économie palestinienne, y compris le Parc agro-industriel de Jéricho, en favorisant le commerce, les investissements et l'assistance.
- Les participants à la Conférence réfléchiront à d'éventuelles mesures concrètes visant à développer les relations internationales du secteur privé palestinien avec les milieux d'affaires de l'Asie de l'Est.

c) Coopération avec la communauté internationale

La Conférence coordonnera ses activités avec l'action menée par la communauté internationale en faveur du développement économique de la Palestine, notamment l'Initiative économique palestinienne et l'Initiative de micro-infrastructure à impact important.

d) Suivi et deuxième réunion ministérielle de la Conférence en Indonésie

- Les participants à la Conférence examineront les progrès accomplis grâce aux activités susmentionnées et envisageront, dans le cadre de réunions de travail, de nouvelles mesures à prendre en vue de promouvoir le développement du secteur privé palestinien.
- Les débats de la réunion consacrée à la promotion du secteur privé seront pris en compte lors de la deuxième réunion ministérielle de la Conférence, qui se tiendra en Indonésie.

Annexe II

Liste des programmes de mise en valeur des ressources humaines

Domaines prioritaires d'assistance

<i>N°</i>	<i>Secteur</i>	<i>Pays</i>	<i>Programme</i>
1.	Eau	Japon	Projet de renforcement de capacités dans le domaine de l'eau non comptabilisée Assistance technique et renforcement de capacités en faveur du projet d'assainissement de Jéricho
2.	Tourisme et antiquités	Indonésie	Stage de formation à la conservation et la restauration des monuments et des sites
		Japon	Projet de développement du tourisme durable au moyen de partenariats public-privé
		Thaïlande	Projet de coopération triangulaire avec le Japon aux fins du développement du tourisme à Jéricho
3.	Agriculture	Indonésie	Projet de coopération triangulaire avec le Japon
		Japon	Projet d'expansion de l'agriculture à valeur ajoutée dans la vallée du Jourdain Projet de renforcement de capacités en matière de promotion de l'agriculture Projet de renforcement de capacités dans le domaine de la recherche et du développement
		Thaïlande	Information non disponible
		Malaisie	Programmes d'élevage et de croisements d'ovins dans des conditions naturelles
4.	Gouvernance locale	Japon	Projet d'amélioration du système financier local
5.	Secteur économique (notamment petites et moyennes entreprises et industrie légère)	Indonésie	Programme de formation à la gestion des pépinières d'entreprises et des incubateurs technologiques
		Japon	Projet de renforcement institutionnel de la gestion et des services du Parc agro-industriel de Jéricho Projet de renforcement institutionnel des services de développement de l'activité commerciale destinés aux petites et moyennes entreprises Projet de renforcement de capacités pour la promotion des petites et moyennes entreprises

<i>N°</i>	<i>Secteur</i>	<i>Pays</i>	<i>Programme</i>
		Thaïlande	Information non disponible
		Malaisie	Gestion des petites et moyennes entreprises
6.	Formation professionnelle	Japon	Renforcement de capacités dans le domaine de la lutte contre les incendies et des techniques de sauvetage
		Thaïlande	Information non disponible
		République de Corée	Projet de création de l'école secondaire industrielle de Jénine
			Projet de création de l'école secondaire industrielle de Kfar Nehma
7.	Finance	Malaisie	Contrôle fiscal
			Évaluation du fonctionnement de l'instance supérieure de contrôle des finances publiques
			Secteur monétaire (toutes activités confondues)
8.	Éducation	Singapour	Programmes de renforcement des capacités, par exemple pédagogie dans le domaine de la formation professionnelle et développement des compétences des enseignants en matière d'encadrement
9.	Administration publique	Singapour	Partage des données d'expérience relatives aux stratégies de lutte contre la corruption
10.	Technologies de l'information et de la communication	Indonésie	Ateliers informatiques à l'intention de petites et moyennes entreprises
		République de Corée	Projet de création de l'institut technologique d'excellence d'An-Najah
			Projet de création d'un bâtiment intelligent et d'un centre informatique à Ramallah
11.	Infrastructures	Indonésie	Formation à la gestion des cycles de projet
		Japon	Projet de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des déchets solides
			Projet de renforcement de capacités dans le domaine de l'électricité

Annexe III

Programme de développement du secteur privé

<i>N°</i>	<i>Pays/entité</i>	<i>Programme</i>
1.	Indonésie	Salon professionnel en marge de la Conférence, 1 ^{er} et 2 mars 2014 Assistance à la participation au salon professionnel en Indonésie en 2014
2.	Japon	Aide aux entreprises palestiniennes pour qu'elles puissent participer au salon international de l'alimentation et des boissons (FOODEX JAPAN) en mars 2014 Suivi de l'assistance apportée aux exportations vers le Japon de produits de soins dermatologiques palestiniens Envoi en Palestine d'une mission officielle du Ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie (février 2014) et suivi Programme de promotion du tourisme régional (mars 2014) Quatrième forum économique japonais-arabe (Palestine comprise)
3.	Banque islamique de développement	Organisation d'ateliers thématiques réunissant des organisations non gouvernementales et des entités de la société civile et du secteur privé en vue de mettre au point des programmes d'échange et des accords de jumelage bénéficiant de l'expertise des pays participant à la Conférence
